

CIAS AIRVAUDAIS-VAL DU THOUET

33 Place des promenades 79600 AIRVAULT - Tél : 05.49.63.60.75

Préfecture des Deux-Sèvres

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS - SEANCE DU 29/10/2019

06 NOV. 2019

L'an deux mille dix-neuf le vingt-neuf du mois d'octobre à 19 heures, le Conseil d'Administration du CIAS Airvaudais-Val du Thouet, régulièrement convoqué par Mme Frédérique DAMBRINE Vice-présidente déléguée par Mr FOUILLET Olivier Président, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle de son siège 33 place des Promenades à Airvault.

12 présents : AUBRY Lucienne, BARIGAULT Jeanne, BRAUD Françoise, CHARRIER Maryse, COIFFARD Jean-François, DAMBRINE Frédérique, GLORIAU Lucette, JOZEAU Sylvie, MARSAULT Hélène, REAU Micheline, ROBERT Daniel, ROY Jacques.

3 pouvoirs

Marie-Hélène BRUNET a donné pouvoir à Jeanne BARIGAULT

Pierrette MILLASSEAU a donné pouvoir à Daniel ROBERT

Nicole NIVEAU a donné pouvoir à Micheline REAU

Excusé (e) s : Jean-Pierre CESBRON, Olivier FOUILLET, Joël MEUNIER

Absent (e) s : Maryse BARIGAULT, Jacques LAVIGNE, Jean VOYER

Françoise BRAULT a été élue secrétaire de séance.

CHOIX DU PRESTATAIRE POUR REALISER UNE EVALUATION EXTERNE

Mme la Vice-présidente rappelle que l'autorisation d'exercer du CIAS est délivrée jusqu'au 4 juillet 2021. Son renouvellement sera subordonné aux résultats de l'évaluation externe mentionnée à l'article L312-8 du Code de l'action sociale et des familles, dans les conditions prévues par l'article L313-5 du même code.

Un rapport d'analyse des offres a été établi sur la base des critères fixés par l'article Annexe 3-10 du Code de l'action sociale et des familles et conforme au Document de mise en concurrence.

Ce rapport propose l'attribution du marché au prestataire suivant

- CIF -SP (86 Poitiers) pour un montant de 3 400.00€

D 2019-026

- Vu le Code de la Commande Publique
- Vu le Code de l'action sociale et des familles
- Vu le rapport d'analyse des offres

Après délibération et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil d'administration :

- valide la proposition du prestataire suivant :
 - o CIF -SP (86 Poitiers) pour un montant de 3 400.00€
- autorise Mme la Vice-présidente à signer tous les documents se rapportant à l'attribution du marché.

Pour extrait conforme,

Airvault le 4 novembre 2019

La Vice-présidente,

Frédérique DAMBRINE



